



Laon, le 5 janvier 2016.

Communiqué de presse

Évolution du nombre de communes dans l'Aisne

M. LE DEUN, préfet de l'Aisne, vous informe que depuis le 1^{er} janvier 2016, le département compte 805 communes (contre 816 auparavant).

En effet, les arrêtés préfectoraux pris respectivement les 10 septembre, 9 et 23 novembre 2015 (publiés aux JO des 24 et 26 décembre derniers) ont créé trois communes nouvelles à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- **DHUYS ET MORIN-EN-BRIE**, dont la population totale s'élève à 831 habitants et pour laquelle le chef-lieu est fixé à Marchais-en-Brie.

Cette commune nouvelle est créée en lieu et place des communes d'Artonges, La Celle-sous-Montmirail, Fontenelle-en-Brie et Marchais-en-Brie (canton d'Essomes-sur-Marne, arrondissement de Château-Thierry).

- **LES SEPTVALLONS**, dont la population totale s'élève à 1211 habitants et pour laquelle le chef-lieu est fixé à Longueval-Barbonval.

Cette commune nouvelle est créée en lieu et place des communes de Vauxcéré, Glennes, Longueval-Barbonval, Merval, Perles, Révillon et Villers-en-Prayères (canton de Fère en Tardenois, arrondissement de Soissons).

- **VALLÉES EN CHAMPAGNE**, dont la population totale s'élève à 574 habitants et pour laquelle le chef-lieu est fixé à Baulne-en-Brie.

Cette commune nouvelle est créée en lieu et place des communes de Baulne-en-Brie, La Chapelle-Monthodon et Saint-Agnan (canton d'Essomes-sur-Marne, arrondissement de Château-Thierry).

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02